



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU PIN Animaux de Compagnie – NAC -
Centre d'Activité du Pin – 20 Avenue du Pin – 49070 Beaucouzé-Angers –tél : 02.41.22.00.33

□ Dr Philippe BENOITON

CHIOT

VERMIFUGE (prévention et traitement de ses parasites internes) :

Votre compagnon doit être vermifugé régulièrement avec un produit efficace qui doit être **dosé en fonction de son poids**. Vermifuger tous les 15 jours **dès l'âge de 15 jours**, puis tous les mois de 2 mois à 6 mois puis tous les 3 mois à l'âge adulte. Alternier les produits utilisés (à venir prendre à la clinique pour l'assurance de qualité).

ALIMENTATION :

La **qualité de l'alimentation** que vous proposez à votre compagnon est primordiale pour permettre une croissance harmonieuse et maintenir par la suite son organisme en pleine forme avec **une longue espérance de vie**.

Les carnivores ont des besoins différents des nôtres (nous sommes des omnivores), il leur faut **un aliment adapté** à leurs besoins, toujours le même (toute **variation est souvent mal supportée par l'organisme**). Un contrôle est souhaitable à la puberté (7 à 9 mois)

Nous vous proposons la marque **Hill's Science Plan Vetessentials** sans doute la meilleure marque de haute qualité, sous forme de croquettes. Venez essayer cette gamme.

Présentez à votre chien **un repas, après le vôtre et en temps d'accès limité** (chiot 3 repas par jour au début, puis 2 repas et enfin 1 à 2 repas à l'âge adulte le soir et après vos repas).

HYGIENE DES OREILLES (Epi-otic) :

Un nettoyage régulier de ses oreilles avec un produit adapté est nécessaire pour une bonne hygiène et une prévention efficace des otites. A l'aide de papier ménage imbibé de produit, **nettoyer les oreilles régulièrement tous les 15 jours**. Si 15 jours après un nettoyage ses oreilles vous paraissent très sales, venez consulter, il a sans doute un problème.

HYGIENE DE LA PEAU ET DU POIL (Sébodyerm) :

Pour le confort et la propreté **des shampooings** doivent être **donnés régulièrement** au moins **une fois par mois** avec un produit adapté à son pelage et à l'équilibre de sa peau. Après avoir mouillé le corps entièrement, répartir le shampooing et masser, laisser agir 5 à 10 minutes puis rincer. Il existe en complément un produit de rinçage qui peut améliorer l'état des poils et le démêlage (**Humiderm**).

PREVENTION ET TRAITEMENT DES PARASITES EXTERNES (Advantix, Prac-Tic., Stronghold, Program) :

La présence de puces ou de tiques peut engendrer des problèmes dermatologiques graves et parfois transmettre des maladies. **L'application d'une pipette** (ou spray) **tous les mois** est nécessaire, **de 3 à 6 mois de suite**, du mois de mai au mois d'octobre. La pipette ne doit pas être appliquée pendant les 2 jours qui précèdent et les 2 jours qui suivent un bain ou un shampooing.

➤ NB : N'oubliez pas son contrôle annuel de santé et sa vaccination.

Votre Vétérinaire Votre Meilleur Conseiller

MEDECINE-CHIRURGIE-RADIOLOGIE-BIOLOGIE-HOSPITALISATION-E.C.G.-ECHOGRAPHIE-PHYTOTHERAPIE

Sur rendez-vous 9H00 à 12H30 et 14 H00 à 19H00 –du lundi matin au samedi matin – URGENCES 24H/24 – Tél. 02.41.22.00.33

Site internet : <https://www.cliniqueveterinairedupin.com>

e-mail : contact@cliniqueveterinairedupin.com ou philippebenoiton@cliniqueveterinairedupin.com

S.E.L.A.R.L. de Vétérinaires du Pin – N°SIRET : 494423098 00016